



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration de l'association Autisme Eure-et-Loir se sont réunis en visioconférence via Microsoft Teams le lundi **10 octobre 2022 à 18h30**.

Étaient présents :

- Martine VANDERMEERSCH
- Yannick BERNIER
- Hervé SOLA
- Vincent LECUYER
- Stéphane VIEIL
- Pascale CHAVATTE
- Nicolas PATAULT
- Béatrice CHAUVEY
- Patrick CHAUVEY

Absents : excusés

- Odile NOEHRINGER
- Pascal LIARD
- Brigitte BESNARD
- Marie Claire MOULIN
- Philippe MOULIN

Ordre du jour :

1. **Actualités du handicap et des TSA en particulier avec un retour sur le colloque Accès aux soins des personnes TSA et les objectifs fixés par le Directeur de l'ARS CVL- Écriture du nouveau projet territorial de santé 3**
2. **Création d'un listing départemental voire régional des différents intervenants dans le champ du handicap et des TSA en particulier**
3. **Site internet et plus largement communication de l'Association**
4. **2023 approche avec un changement de Président et de Trésorier. Comment bien anticiper ces changements ?**

1 / Actualités du handicap et des TSA en particulier avec un retour sur le colloque Accès aux soins des personnes TSA et les objectifs fixés par le Directeur de l'ARS CVL- Écriture du nouveau projet territorial de santé 3 (Martine Vandermeersch)

Au niveau Régional :

L'association Autisme 28, via la Fédération Autisme Centre Val de Loire est associée au Collectif Handicaps de la Région Centre Val de Loire.

Au niveau National [Le Collectif Handicaps](#) est une association qui regroupe 52 associations représentatives des personnes en situation de handicap, de leur famille et des proches aidants. Il se donne pour mission de défendre les droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics et d'être un lieu de [réflexion et d'échanges](#).

Le Collectif Handicaps souhaite maintenir un lien régulier avec les collectifs associatifs représentant les personnes en situation de handicap, leur famille et leurs proches aidants à l'échelon régional.

Les collectifs régionaux identifiés sont :

- Comité d'entente Handicap Bretagne
- Collectif Auvergne-Rhône-Alpes
- **Collectif Centre-Val de Loire**
- Comité d'entente régional handicap Grand Est – CERHGE
- Comité d'entente régional Hauts-de-France
- [Comité Handicap Normandie](#) – CHN
- Collectif handicaps Pays de la Loire

Dans ce contexte, Autisme 28 et la Fédération Autisme Centre Val de Loire, via le Collectif Centre-Val de Loire, ont engagé des actions de rencontres avec les Parlementaires, nouvellement élus, de la Région afin de pouvoir faire remonter les préoccupations locales.

En outre, Madame Caroline JANVIER, Députée REN de la deuxième circonscription du Loiret, Membre de la Commission Permanente des Affaires Sociales et Rapporteur du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale, à l'Assemblée Nationale, a été sollicitée par le Collectif.

Les sujets évoqués, en ce qui concerne les TSA, sont, les suivants :

- Le parcours tout au long de la vie des personnes TSA sans rupture,
- Le dépistage des personnes adultes sans agrément TSA accueillis en hôpitaux psychiatrique afin qu'elles puissent bénéficier d'un accompagnement plus adapté,
- L'accès aux soins des personnes TSA .

Ainsi, les Parlementaires ont été demandeurs de se retrouver chaque trimestre afin de faire un point de situation régulier.

Au niveau Local en Eure et Loir :

Conseil Départemental 28 : Les relations semblent s'être apaisées.

La Maison Saint-Fulbert : L'établissement ne rencontre pas de problèmes de recrutement. En revanche, des difficultés budgétaires sont apparues, notamment par rapport à l'augmentation des coûts de l'énergie, faisant quasiment tripler la facture de chauffage de l'établissement.

Les établissements médicaux-sociaux : Le secteur rencontre de très grandes difficultés budgétaires, ainsi que de recrutements.

Représentativité instances départementales : Monsieur Gérard PRIER assistera à la CDAPH du 17 novembre prochain. Cela sera sa dernière commission, car il va mettre un terme à ses mandats pour raison de santé. Il va laisser un grand vide et la question de son remplacement va se poser afin de retrouver un nouvel élan.

Colloque Accès aux soins : Le 2e colloque annuel, organisé par la Fédération Autisme Centre-Val de Loire, le Centre de Ressources Autisme Centre-Val de Loire (CRA-CVL) s'est tenu le 6 Septembre dernier à Lucé, sur la thématique **Personnes TSA. Accès aux soins : Freins et Leviers.**

A noter :

- 165 participants, en présence du Directeur de l'ARS Val-de-Loire toute l'après-midi, ainsi que 50 connexions IP.
- Un très bon niveau scientifique des intervenants.
- L'expression des sujets suivants :

Souhaits que la formation des établissements sanitaires et médico-sociaux soit mieux prise en compte, avec des formations partout et tout le temps.

Dispositif Handisanté en région : Le dispositif est opérationnel en Eure et Loir. En revanche trois départements de la région ne sont pas couverts.

Formation pour le personnel : Les secteurs professionnels concernés sont l'accompagnement des personnes TSA, les consultations spécialisées de proximité.

Un centre spécialisé de la douleur va ouvrir à Orléans. Dirigé par le Docteur Djéa SARAVANE, Docteur en Médecine et Docteur en biologie humaine, Expert Autisme et TSA, Santé Mentale, Polyhandicap et Handicap rare, Gestion des troubles du comportement, Comorbidités organiques associées aux TSA et autres handicaps, prise en charge de la douleur chez la personne en situation de handicap (TSA, etc.), Chargé de cours et formation depuis 1998 et prestataire Formavision depuis 2018. Le Docteur SARAVANE interviendra aussi dans les établissements de l'Ordre de Malte.

Parcours de santé pour les tous petits : Il est rappelé que leur parcours est très compliqué.

Projet régional de santé n°3 :

Le projet est en cours d'écriture. Il s'inscrit dans le cadre du projet régional de santé de deuxième génération qui définit la politique régionale de santé pour la période 2018-2027. Il porte une vision stratégique sur 10 ans, co-construite avec l'ensemble des acteurs de la santé avec une vision fondée sur l'offre régionale.

Martine VANDERMEERSCH participe aux réflexions, ainsi qu'à la rédaction du projet, notamment sur les thématiques suivantes : Scolarisation des enfants TSA, aide aux aidants, accès aux soins.

Relations A28 – CD28 :

A28 travaille de mieux en mieux avec le CD28.

Difficultés des métiers d'aide à la personne (cf. article URIOPS dans l'Echo Républicain) :

lèves

Dans l'espoir d'une revalorisation

Publié le 08/10/2022



Une rentrée sociale qui a permis aux responsables d'associations de débattre et de dialoguer avec les représentants des pouvoirs publics. © Droits réservés

Les métiers de l'aide à la personne manquent de bras et de reconnaissance. Les associations et professionnels de l'action sociale, médico-sociale et de santé de la région, étaient réunies, jeudi, à Lèves dans les locaux de l'ADSEA28, à l'occasion de la rentrée sociale de l'URIOPSS Centre (*).

L'attractivité des métiers de l'action sociale était au cœur des débats des associations et professionnels du social, du médico-social et de santé de la région, qui se sont réunies, jeudi, à Lèves.

De nombreux points ont été abordés, mais ce sont surtout les questions de la rémunération et de l'attractivité des métiers de l'aide à la personne qui ont animé les débats.

Manque de personnels qualifiés

« L'ensemble des professionnels de ces secteurs attendent une véritable évolution de leur rémunération », a commenté Denis Vernadat, président du Foyer d'accueil Chartrain.

Des revalorisations salariales ont été actées, depuis 2020, dans le cadre des concertations Ségur, mais tous les professionnels ne sont pas encore visés par ces revalorisations.

Les responsables ont donc insisté sur la nécessaire mobilisation autour de l'attractivité des métiers. « Les métiers d'aide à la personne, mais pas seulement, sont directement et gravement touchés par cette question du manque de personnels qualifiés », a alerté Martine Vandermeersch, présidente d'Autisme 28 et du Conseil territorial de santé d'Eure-et-Loir.

Un constat confirmé par Marie-Paule Martin-Blachais, présidente de l'ADSEA28, qui a formulé des propositions. « Il faut pouvoir attirer les jeunes notamment par les stages et par l'apprentissage. Il faut donner de l'appétence à nos métiers. »

Les acteurs locaux, assistent depuis plusieurs mois à une véritable dynamique partenariale avec le conseil départemental. « Cette volonté d'écoute et de dialogue devrait à terme porter ses fruits », a reconnu Martine Vandermeersch, devant Bertrand Massot, vice-président du conseil départemental.

(*) L'Union régionale interfédérale des organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux, rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte la voix des 39 000 salariés engagés auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

2 / Création d'un listing départemental voire régional des différents intervenants dans le champ du handicap et des TSA en particulier (Martine Vandermeersch)

Martine Vandermeersch vient de réaliser le 3ème guide de l'aidant, incluant tous les services ainsi qu'un glossaire des sigles et va préparer un document de synthèse pour 2023, sous forme de plaquette, à l'intention de tous les membres du Conseil d'Administration de A28, précisant notamment :

- Toutes les instances où siège notre Présidente, ainsi que les mandats en cours et rites et rythmes

3 / Site internet et plus largement communication de l'Association (Vincent Lécuyer)

Le site de l'association n'est plus hébergé actuellement. Ainsi, une sollicitation des Maires Ruraux va être nécessaire afin de pouvoir trouver une solution d'hébergement et de renouvellement du site sur un outil performant et maintenu. **Une travail est en cours auprès de l'Association des Maires Ruraux de France (cf. site campagnol.fr)**. Ce site prévoit, en outre, une assistance 24h/24 pour un coût d'abonnement de 200€ / an.

Une nouvelle version de la page d'accueil est en cours de conception.

Quelques options vont être à déterminer (cf. contacts entre MVDM et VL) :

Faire figurer toutes les actions en cours de l'association ?

Quel type de présentation du site ?

PDF attrayants ?

Le concept même : Style journalistique (un journal, un article, on fait défiler) ?

Gestion de la ligne téléphonique basculée chez Odile Courtade, ainsi que de l'adresse mail (un formulaire de contact peut être intégré) ?

Constat : La page Facebook du site ne fonctionne pas beaucoup. Quid, donc, de la pertinence de la page Facebook dans le site ?

4 /2023 approche avec un changement de Président et de Trésorier. Comment bien anticiper ces changements ?

Une passation progressive va s'amorcer.

Yannick Bernier, futur candidat à la Présidence de A28, va intégrer, graduellement, des instances (rites et rythmes) comme le COMEX de la MDA, accompagné par Martine Vandermeersch. Une transition va, ainsi, s'opérer sur 2023.

Martine Vandermeersch va conserver un mandat de Vice-présidente et de Membre du Bureau sur 2023.

Patrick Chauvey va succéder à Hervé Sola en tant que Trésorier, après l'Assemblée Générale de juin 2023. Sur le même principe, une transition va s'opérer, graduellement et avec de l'accompagnement, sur les spécificités (rites et rythmes), les procurations de comptes bancaires et les outils associés à la fonction de Trésorier.

Avant la fin de l'année, Hervé Sola procèdera à la clôture des comptes chez BNPP, afin de tous les regrouper sur les livres du Crédit Agricole (la banque qui détient depuis l'origine notre compte principal de fonctionnement), et ceci afin de faciliter la tâche du prochain trésorier.

Prochaines échéances :

Envoi aux adhérents des courriers de renouvellement des adhésions et cotisations pour l'année 2023.

Bulletin de liaison joint au mailing :

Un bulletin de liaison comprenant le mot de la Présidente, ainsi que des actualités sur le Colloque passé et ses suites, le Collectif Handicaps et sur la filière Autisme (MVDM).

A prévoir l'annonce de la formation des aidants familiaux (YB).

Actualités sur le site Web (VL).

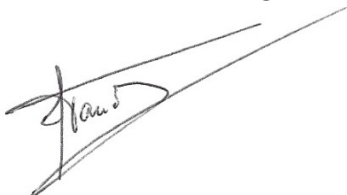
Hervé Sola transmet les fichiers actualisés à Patrick Chauvey en vue de la mise en forme et transmission des mailings à la MDPA par Patrick Chauvey.

Une date de réception des documents est prévue pour le 11 novembre prochain.

La date du prochain Conseil d'administration est fixée au 23 janvier 2023 à 18h30.

La séance est levée à 20 h

La Présidente
Martine VANDERMEERSCH

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Martine', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le secrétaire
Patrick CHAUVEY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrick', with a long horizontal stroke extending to the right.